

La votation antiminarets de 2009 a ébranlé les musulmans de Suisse. Nombre de communautés ont beaucoup évolué depuis et des gestes concrets ont été posés

Après le vote, sursauts et replis

DOMINIQUE HARTMANN

Votation ► Il y a dix ans jour pour jour, la population suisse et les cantons décidaient d'interdire la construction de minarets, par 57,5% de oui et à l'exception des cantons de Neuchâtel, Vaud, Genève et Bâle-Ville. Quel impact cette votation – d'abord donnée perdante – a-t-elle eu sur les musulmans de Suisse? Comment le nouvel article constitutionnel a-t-il été mis en œuvre?

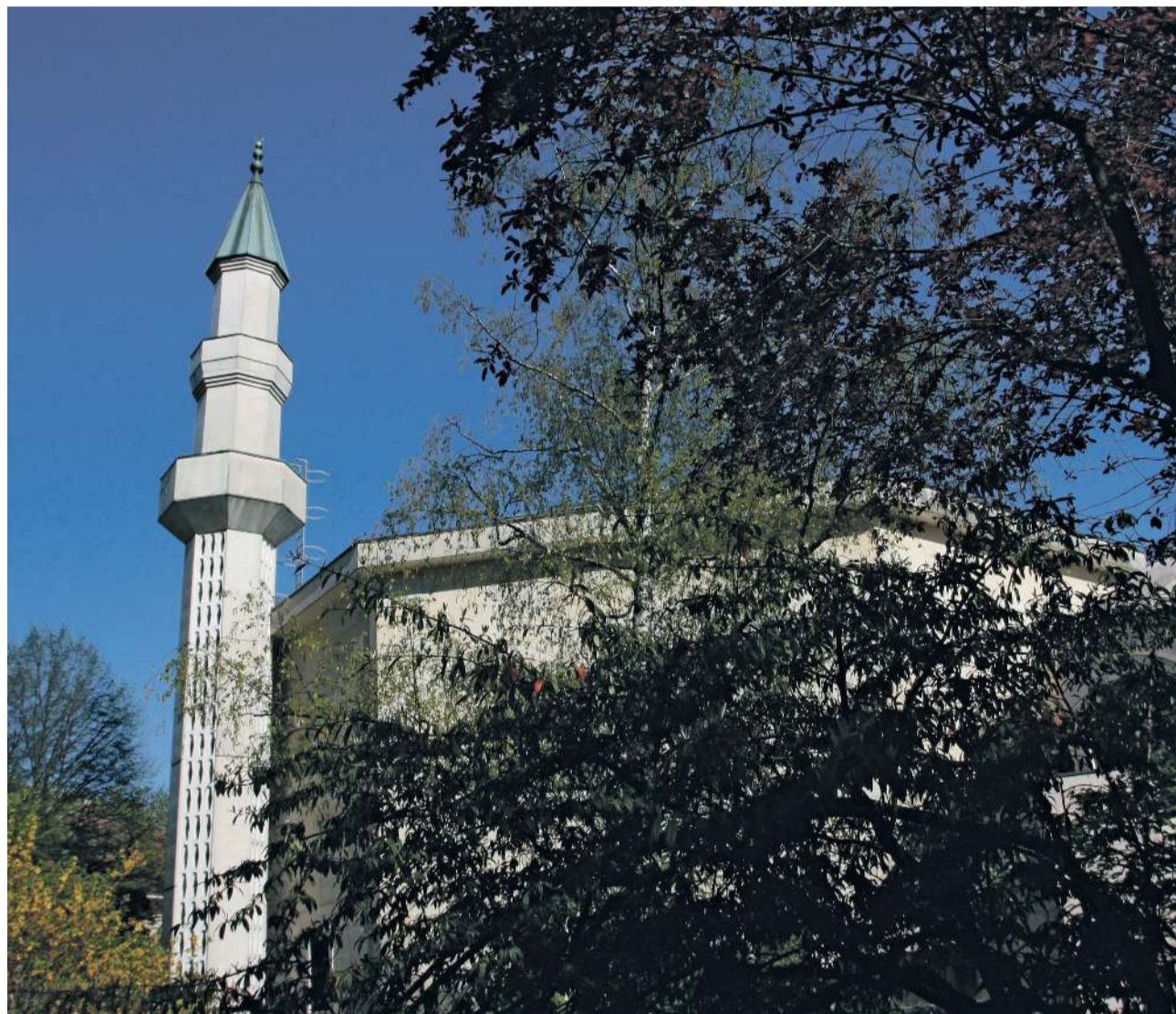
Le comité d'Egerkingen¹ à l'origine de l'initiative prétendait lutter contre une «islamisation rampante» de la société, symbolisée par les minarets. Dès le dépôt de l'initiative, le Conseil fédéral avait appelé à rejeter le texte: pour l'Office fédéral de la justice, l'initiative porte atteinte au principe de non-discrimination et met en péril la paix religieuse, nuisant de plus à l'intégration. Les Eglises catholique romaine et réformée avaient elles aussi reconnu aux musulmans le droit de construire des minarets. Pour les musulmans de Suisse – comme pour bien d'autres citoyens –, la gifle a été retentissante.

En amont, les faitières musulmanes récemment constituées avaient conseillé de faire profil bas. «Après coup, nous avons dû reconnaître que l'approche n'était pas la bonne», explique Pascal Gemperli, secrétaire général de l'UVAM (Union vaudoise des associations musulmanes) et porte-parole de la FOIS (Fédération d'organisations islamiques de Suisse). Face aux peurs existantes et aux spectres agités, il aurait fallu expliquer, se montrer. C'est la connaissance qui crée la confiance.»

Changements concrets

Selon lui, la communauté musulmane a beaucoup évolué depuis: «Après la votation, nous avons tenu nos premières assises publiques, la logique interreligieuse lancée après le 11 septembre s'est renforcée.» La prise de conscience a aussi incité les associations musulmanes à mieux communiquer sur leurs activités, à organiser des portes ouvertes – où la population ne se presse pas –, à s'organiser pour devenir des interlocutrices. «Néanmoins, la situation serait bien meilleure aujourd'hui si Daech n'était pas passé par là...»

C'est aussi au niveau fédéral et cantonal que la votation a généré une importante prise de conscience: «Les autorités ont entamé un dialogue alors peu existant avec la population musulmane et leurs structures», rappelle Hansjörg Schmid, directeur du Centre suisse islam et société (CSIS). Ce qui dé-



La mosquée du Petit-Saconnex et son minaret, à Genève. JPDS

bouche aujourd'hui sur des changements concrets, comme la présence d'aumôniers musulmans dans les institutions publiques telles que les prisons

et les hôpitaux, ou les possibilités de reconnaissance, au niveau cantonal, de communautés musulmanes. Le CSIS lui-même trouve son origine dans des

échanges entre la Confédération et des interlocuteurs musulmans dès 2010.

Le porte-parole de la FOIS constate aussi une évolution au niveau du pu-

blic. «Aujourd'hui des responsables musulmans sont régulièrement interrogés dans les médias.» Au début de son engagement, il recevait des lettres injurieuses: «Elles sont devenues rares.»

L'initiative antiminarets, qui a touché aux droits fondamentaux et discrimine une population, continue pourtant à marquer les esprits, estime Pascal Gemperli. Hansjörg Schmid confirme. Il voit passer au CSIS de nombreux responsables d'activités musulmanes: la fatigue qu'il signale, notamment dans la jeune génération, touche aussi à ces méfiances qui perdurent, nourries par toutes les violences commises au nom de l'islam. «Il en résulte des replis ou des discours de victimisation qui peuvent jouer un rôle dans un processus de radicalisation.» Communiquer reste difficile, M. Schmid le constate dans les ateliers ad hoc organisés au CSIS: certains responsables musulmans rechignent à s'exposer dans les médias, dont ils ont à tort ou à raison une image négative. Les effets de cette votation sont encore tangibles à l'étranger, ajoute Hansjörg Schmid. Et le DFAE travaille toujours à atténuer l'image d'une Suisse discriminant sa population musulmane. Le CSIS accueille ainsi régulièrement des ambassadeurs et a été invité à présenter son travail au Maroc.

Recours et burqa

Alléguant une atteinte à leur liberté religieuse et une discrimination, le directeur de la Fondation de l'entre-connaissance à Genève, Hafid Ouardiri, ainsi que des associations musulmanes avaient tenté de faire recours auprès de la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg. Ils ont cependant été jugés irrecevables au motif que les violations «ne pourraient se réaliser que dans l'hypothèse d'un refus par les autorités compétentes de délivrer une autorisation de construire un minaret».

Dès le lendemain de la votation antiminarets, Christoph Blocher, alors vice-président de l'UDC, avait annoncé que l'un des prochains combats de son parti serait «sans doute dirigé contre le port de la burqa». C'est désormais chose faite. Cette nouvelle votation ne représente toutefois pas du tout le même enjeu pour les musulmans de Suisse, estime Hansjörg Schmid. «Les minarets pouvaient incarner un désir de visibilité, la burqa, en revanche, n'est pas un projet pour l'écrasante majorité d'entre eux.» I

¹ Constitué de membres de l'UDC et de l'UDF

UNE VOTATION «PROBLÉMATIQUE»

Depuis la votation de 2009, la Constitution suisse précise que «la construction de minarets est interdite». Comme Pascal Gemperli l'indiquait à l'agence cath.ch, «une telle interdiction ne résout rien de toute façon. Si des problèmes surgissaient dans une communauté, je doute qu'ils aient à voir avec l'architecture», note le responsable de l'UVAM. Le minaret en lui-même n'a pas de justification théologique importante, rappelle Hansjörg Schmid. «La possibilité d'en construire un a en revanche une valeur symbolique.» Celle de la volonté d'expansion, argumentait le comité d'Egerkingen (lire ci-dessus). Celle de l'intégration, rétorque Hansjörg Schmid: «Une mosquée établie dans une cave de banlieue donne à ceux qui la fréquentent le sentiment d'être marginaux et nourrit les fantasmes des autres. Des bâtiments reconnaissables de l'extérieur assurent la visibilité et favorisent l'interaction.»

Pierre-Yves Bosshard, membre des Juristes progressistes genevois, est clair: «Autant cette disposition a fait scandale, autant elle est restée lettre morte par la suite. A ma connaissance, elle n'a jamais été appliquée.» En revanche, elle reste «problématique» en termes d'atteinte aux droits humains, en particulier en ce qui concerne la liberté religieuse. Selon lui, cette votation a eu un effet symboliquement fort pour la droite extrême européenne. Des quelque 260 mosquées ou salles de prière suisses, seules quatre ont un minaret. Celle de Wil (SG) inaugurée en 2017 en prévoyait un, mais un compromis a été trouvé à la suite d'oppositions, «à l'helvétique», salue M. Schmid. A noter qu'en Suisse, l'appel à la prière ne se fait pas depuis le minaret. Les mosquées récentes, construites surtout par les albanophones, présentent des caractéristiques architecturales islamiques extérieures modestes. DHN

Nette augmentation de sorties d'Eglise en 2018

Statistiques ► L'Institut suisse de sociologie pastorale (SPI), basé à St-Gall, a publié les résultats de la statistique ecclésiastique pour 2018. Il constate une hausse significative du nombre des sorties d'Eglise, accompagné par une diminution progressive des mariages religieux et des baptêmes.

Au sein de l'ensemble de la population résidente en Suisse, l'Eglise catholique romaine en Suisse compte environ 2,9 millions de membres (chiffres de 2017), soit quelque 60 000 de moins qu'en 2014, qui fut une année record. Les résultats de cette statistique pour l'année passée mettent en évidence

une augmentation du nombre des sorties de l'Eglise. Les 25 366 sorties enregistrées en 2018 – un bon quart de plus que les 20 014 enregistrées en 2017 – révèlent une nette hausse des cas de fidèles se détournant de l'institution.

«La raison en est imputable surtout aux informations récurrentes signalant la commission d'abus sexuels et leur dissimulation au sein de l'Eglise catholique dans le monde entier», estime la SPI. «Ces nouvelles constituent souvent des incitations concrètes à mettre fin définitivement à un attachement à l'Eglise de toute façon déjà affaibli.» La statistique laisse transparaître également des changements de com-

Ces observations incitent à conclure à une plus grande fragilité de l'appartenance à l'institution

portement des membres de l'Eglise. Ces observations incitent à conclure à une plus grande fragilité de l'appartenance à l'institution, qui se traduit par un recul du nombre de mariages à l'église et de baptêmes.

Depuis 2013, le nombre des baptêmes a diminué en Suisse de 11%, pour tomber à 18 568. Ce chiffre est toutefois à relativiser car nombre de parents issus de la migration font baptiser leurs enfants à l'étranger. Le diocèse de Bâle (62%) et le diocèse de Sion (65%) se situent dans cette estimation. Contrairement au diocèse de Lausanne Genève et Fribourg, dans lequel le phénomène de diminution est encore plus

répandu, puisque seulement un enfant sur deux né dans une famille d'origine catholique a été baptisé en 2018.

«En raison de l'immigration», le nombre des entrées a lui aussi augmenté en 2018 au sein de l'Eglise catholique, relève encore l'Institut, pour atteindre «le maximum recensé jusqu'ici, soit 1121». Le SPI ne précise toutefois pas s'il s'agit de nombre de baptêmes ou de réintégrations de membre dans l'Eglise. De plus, «certains cantons ne connaissent pas d'affiliation à l'Eglise au sens du droit public ecclésiastique, avec pour effet de rendre impossible tout recensement officiel des mouvements d'entrées et de sorties». CATH.CH